

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre-et-Loire

VILLE DE TOURS



COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 JUIN 2018

Convocations envoyées le lundi 18 juin 2018

Nombre de Conseillers Municipaux : 55

Nombre de Conseillers en exercice : 55

Nombre de Conseillers présents : 48

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Cécile CHEVILLARD, Conseillère Municipale est désignée Secrétaire de Séance.

* * *

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 17 h 00.

Le Conseil Municipal approuve les comptes rendus des séances du 17 mai 2018 et 4 juin 2018.

* * *

- 18_06_28_001 -

DETERMINATION DES MOYENS ALLOUES AUX GROUPES D'ELUS - MODIFICATION

Rapporteur :

Le Conseil

- DECIDE de la mise à disposition gratuite des salles municipales pour les réunions internes des groupes et ce à raison de douze mises à disposition maximum par année (hors salles de prestige et salle polyvalente des Halles).

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 18_06_28_002 -

DISPOSITIF DE CONTRACTUALISATION ETAT-COLLECTIVITES TERRITORIALES DIT DE CAHORS.

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- DECIDE d'appliquer le dispositif de contractualisation Etat - Collectivités territoriales dit « de Cahors » qui doit contribuer à l'effort de réduction du déficit public et de maîtrise de la dépense publique et précise que ce dispositif s'appliquera sur trois exercices budgétaires 2018, 2019 et 2020 avec notamment :

- la fixation de l'objectif d'évolution des dépenses ;
- l'amélioration du besoin de financement défini comme les emprunts minorés des remboursements de dette ;
- l'amélioration de la capacité de désendettement définie comme le rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute ;
- le suivi des objectifs du contrat de contractualisation.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 41

Avis contraires : 9 (C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, G. Godefroy, R. Sautereau)

Abstentions : 5 (B. Droineau ne prend pas part au vote, B. Darnet-Malaquin, C. Ballesteros, X. Dateu, P.H. Moreau)

- 18_06_28_003 -

ADHESION A L'AGENCE FRANCE LOCALE – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE l'adhésion de la Ville de Tours à l'Agence France Locale - Société Territoriale et approuve la souscription d'une participation au capital de l'Agence France Locale - Société Territoriale d'un montant global de 1 754 200 euros (l'ACI) de la Ville de Tours, établi sur la base des comptes de l'exercice 2017 : Encours de la dette du Budget principal à fin 2017 : 219 264 535 euros,

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 46

Abstentions : 9 (L. Aluchon, J. Alet et G. Martiny ne prennent pas part au vote, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, C. Jonathan, S. Oublal, M. Maupuy, N. Hamoudi)

- 18_06_28_004 -

REFINANCEMENT DE LA DETTE

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- AUTORISE le rachat de 9 500 000 € de l'émission obligataire à échéance du 30 juillet 2026 dont l'Agence France Locale détient les titres et accepte de les céder et approuve le paiement de la soulte à verser au moment du rachat.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 50

Abstentions : 5 (B. Droineau, C. Chevillard, A. Ossadzow ne prennent pas part au vote, P. Texier, J. Blanchet-Goldani)

- 18_06_28_005 -

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE TOURS - EXERCICE 2018 - DECISION MODIFICATIVE N°2.

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE la décision modificative n°2 de l'exercice 2018 du Budget Principal de la Ville.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 46

Avis contraires : 8 (C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet)

Abstention : 1 (G. Godefroy)

- 18_06_28_006 -

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT - REPARTITION DES CREDITS DE PAIEMENT.

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE la modification des autorisations de programme et des autorisations d'engagement ainsi que de la répartition de leurs crédits de paiement.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 45

Avis contraires : 5 (C. Jonathan, E. Denis, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet)

Abstentions : 5 (S. Bourbon et J. Blanchet-Goldani ne prennent pas part au vote, P. Texier, G. Godefroy, R. Sautereau)

- 18_06_28_007 -

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES LYRIQUES ET SYMPHONIQUES - DUREES D'AMORTISSEMENT ET FIXATION D'UN SEUIL UNITAIRE POUR LES BIENS DE FAIBLE VALEUR

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- PRECISE que la délibération du Conseil municipal n° 10 du 17 mai 2018 relative à la détermination des durées d'amortissement des immobilisations s'applique au budget principal et au budget annexe des activités lyriques et symphoniques de la Ville de Tours et décide de fixer à 500 euros le seuil unitaire en deçà duquel une immobilisation sera amortie en un an.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 51

Abstentions : 4 (S. Bourbon, C. Jonathan, S. Oublal, J. Blanchet-Goldani ne prennent pas part au vote)

- 18_06_28_008 -

TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE - APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLET) ET DES MONTANTS DES CHARGES TRANSFEREES.

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- ACCEPTE les modifications des montants de transferts de charges de fonctionnement et d'investissement par rapport aux montants arrêtés en 2017 et approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts (CLET) de la Métropole et son annexe financière.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 53

Abstentions : 2 (S. Bourbon, J. Blanchet-Goldani ne prennent pas part au vote)

- **18_06_28_009** -

TARIFS MUNICIPAUX 2018 - CREATIONS ET MODIFICATIONS

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE les tarifs municipaux pour la Direction des Parcs et Jardins les tarifs de vente de bois, ci-dessous :

LIBELLE	PRIX HT	TVA	PRIX TTC
Chablis d'essence d'ornement qualité sciage menuiserie Le m3	90.00 €	9.00 €	99.00 €
Bille de bois ou souche (diamètre > 60 cm) L'unité	40.00 €	4.00 €	44.00 €

Le taux de TVA applicable est de 10%.

- ACCEPTE, pour le Théâtre, à compter de la saison 2018/2019 :

- la création du tarif U7 ;
- les modifications des fourchettes d'effectifs de musiciens ;
- l'ajout du principe de non application du pack forfaitaire « Théâtre en ordre de marche » aux gratuités de salles accordées par la Ville ;

- AUTORISE, pour la cinémathèque les modifications suivantes :

TARIFS INDIVIDUELS 2018/2019		PRIX TTC
Abonnés plein tarif	pour 1 film	5.20 €
		5.30 €
	pour 2 films	7.50 €
		8.00 €
Non abonnés	pour 1 film	9.00 €
		9.30 €
	pour 2 films	11.00 €
		12.00 €

SEANCES CICLIC	PRIX TTC
Séances spéciales Ciclic (si gratuité de location de film)	3 €
Séances spéciales organisées en partenariat avec des organismes ou institutions qui mettent gratuitement le film à disposition et sur leur demande expresse d'un tarif préférentiel (Ciclic, services culturels d'ambassade, etc...)	3 €

SEANCES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES		PRIX TTC
Séances organisées à la demande des établissements scolaires : à : selon le nombre de spectateurs et le coût de la séance	ANCIEN TARIF	2.00 € 5.00 €
Séances organisées à la demande des établissements scolaires : Les tarifs d'entrée vont de 2 à 5 € par personne, selon le nb de spectateurs et le coût de la projection qui comprend notamment le coût de location de la salle et le coût du film. Bien entendu, chaque spectateur paie le même droit d'entrée pour la même séance	NOUVEAU TARIF	2.00 € 5.00 €

CATALOGUE		PV TTC
Tarif de groupe pour 10 exemplaires	ANCIEN TARIF	12.00 €
	NOUVEAU TARIF	6.50 €

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 50

Avis contraire : 1 (C. Deforge)

Abstentions : 4 (S. Bourbon ne prend pas part au vote, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet)

- 18_06_28_010 -

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2018

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- DECIDE l'attribution de subventions aux associations et organismes pour un montant global de 284 926,20 €.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 53

Abstentions : 2 (S. Bourbon ne prend pas part au vote, G. Godefroy)

- 18_06_28_011 -

TOUR(S)HABITAT - EMPRUNTS DE 1 856 774 EUROS ET DE 561 119 EUROS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS AFIN DE FINANCER L'OPERATION GALILEE - GARANTIE DE LA VILLE DE TOURS A HAUTEUR DE 50%.

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- ACCORDE la garantie de la Ville de Tours, à hauteur de 50%, pour le remboursement de deux emprunts, d'un montant de 1 856 774 euros et d'un montant de 561 119 euros souscrits par Tour(s)Habitat - O.P.H. auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, afin de financer l'opération Galilée.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 52

Avis contraires : 2 (G. Godefroy, R. Sautereau)

Abstention : 1 (S. Bourbon ne prend pas part au vote)

- 18_06_28_012 -

TOUR(S)HABITAT - EMPRUNT DE 245 640 EUROS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS AFIN DE FINANCER L'OPERATION DORGELES - GARANTIE DE LA VILLE DE TOURS A HAUTEUR DE 50%.

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- ACCORDE la garantie de la Ville de Tours, à hauteur de 50%, pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 245 640 euros souscrit par Tour(s)Habitat - O.P.H. auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, afin de financer l'opération Dorgelès.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 52

Avis contraires : 2 (G. Godefroy, R. Sautereau)

Abstention : 1 (S. Bourbon ne prend pas part au vote)

- 18_06_28_013 -

SEM MARYSE BASTIE - EMPRUNT DE 2 876 346 EUROS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS AFIN DE FINANCER L'OPERATION PINGUET GUINDON - GARANTIE DE LA VILLE DE TOURS A HAUTEUR DE 50%.

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- ACCORDE la garantie de la Ville de Tours, à hauteur de 50%, pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 2 876 346 euros souscrit par la SEM Maryse Bastié auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, afin de financer l'opération PInguet Guindon.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 54

Abstention : 1 (S. Bourbon ne prend pas part au vote)

- 18_06_28_014 -

SEM MARYSE BASTIE - EMPRUNT DE 1 928 938 EUROS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS AFIN DE FINANCER L'OPERATION COLOMBIER - GARANTIE DE LA VILLE DE TOURS A HAUTEUR DE 50%.

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- ACCORDE la garantie de la Ville de Tours, à hauteur de 50%, pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 1 928 938 euros souscrit par la SEM Maryse Bastié auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, afin de financer l'opération Colombier.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 18_06_28_015 -

SOCIETE D'EQUIPEMENT DE LA TOURAINE - CONCESSION DE LA ZAC DE LA VALLEE DU CHER - QUARTIER DES DEUX LIONS - COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE REALISE AU 31/12/2016 ET AU 31/12/2017 - AVENANT N° 27 AU TRAITE.

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE le bilan de la ZAC de la Vallée du Cher - Quartier des Deux Lions réalisé au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017, ainsi que le bilan prévisionnel réactualisé de cette opération et approuve l'avenant n°27 au traité et au cahier des charges de la concession d'aménagement du 10 juillet 1989 à intervenir entre la Ville de Tours et la Société d'Equipement de la Touraine ayant pour objet de porter le terme de la concession au 31 décembre 2025, de préciser le montant et les modalités de versement du fonds de concours de la SET à la Ville pour la construction de l'école des Deux Lions.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 42

Abstentions : 13 (O. Lebreton et B. Droineau ne prennent pas part au vote, C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet, C. Deforge)

- 18_06_28_016 -

REFORME DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE - DENOMINATION, DELIMITATION, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER
Rapporteur : Madame Marion NICOLAY CABANNE, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE le périmètre et la dénomination des 8 Conseils de Quartier, la composition des Conseils de Quartier, la Charte de fonctionnement des Conseils de Quartier,

- PREND ACTE de la modification de la Charte d'engagements réciproques entre les Comités de Quartier et la Ville de Tours.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 42

Avis contraires : 3 (P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet)

Abstentions : 10 (B. Droineau ne prend pas part au vote, C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, G. Godefroy, R. Sautereau)

- 18_06_28_017 -

AVENANT 1 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDE PERMANENT DANS LES DOMAINES INFORMATIQUE ET DES TELECOMMUNICATIONS POUR ADHESION DE TROIS COMMUNES ET INTEGRATION DE NOUVEAUX SERVICES
Rapporteur : Madame Marion NICOLAY CABANNE, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE l'adhésion des communes de Notre Dame d'Oé, Saint-Avertin et Saint-Genouph au groupement de commandes constitué pour l'achat de fournitures et de services et la réalisation de travaux dans les domaines de l'informatique et des télécommunications et approuve l'extension du périmètre des prestations concernées par le groupement aux services de téléphonie publique.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 54

Abstention : 1 (B. Droineau ne prend pas part au vote)

- 18_06_28_018 -

ACCORD DE RECIPROCITE POUR LES TAXIS MISE A JOUR DE LA CONVENTION

Rapporteur : Monsieur Olivier LEBRETON, adjoint au maire

Le Conseil

- APPROUVE les intégrations des communes de ROCHECORBON (2 taxis) et de SAINT-GENOUPH (1 taxi) à l'accord de réciprocité actuel,

- DIT que les demandes des communes de FONDETTES et de LA RICHE seront réexaminées au vu des rapports annuels de la Commission Locale des Transports Publics Particuliers de Personnes.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 49

Abstentions : 6 (B. Droineau et M. Cuzzoni ne prennent pas part au vote, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet, C. Deforge)

- 18_06_019

DELIBERATION RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

- 18_06_28_020 -

ZAC DU PLESSIS A LA RICHE - CESSION DE DEUX PARCELLES A LA SOCIETE EN NOM COLLECTIF DU PLESSIS

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE la cession à la SNC du Plessis Botanique, au prix de 345 000 euros toutes indemnités confondues, des parcelles cadastrées section AO n° 126 et 127, d'une superficie totale de 3 389 m², situées rue Saint-François sur la commune de La Riche, dans le périmètre de la ZAC du Plessis Botanique.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 54

Abstention : 1 (P. Texier ne prend pas part au vote)

- 18_06_28_021 -

14 BOULEVARD PREUILLY - AVENANT AU BAIL EMPHYTHEOTIQUE DU 29/12/2000 AVEC L'AFPP

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE la conclusion d'un avenant au bail emphytéotique entre la Ville de Tours et l'AFPP concernant le volume 1 de l'ensemble immobilier (d'une contenance d'environ 5 000 m²) sis 14 boulevard Preuilly (cadastré EO 1), afin de proroger ledit bail de 10 années supplémentaires et de fixer la redevance à 36 000€ par an.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 43

Avis contraire : 1 (E. Denis)

Abstentions : 11 (T. Coulon et P. Texier ne prennent pas part au vote, C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, J. Blanchet-Goldani, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet, C. Deforge)

- 18_06_28_022 -

ANNEE BALZAC - MUSEE DES BEAUX-ARTS - EXPOSITION MONUMENTAL BALZAC, PETITE HISTOIRE DES MONUMENTS A UN GRAND ECRIVAIN - COMMANDE D'UNE OEUVRE CONTEMPORAINE - INDEMNITES DES ARTISTES

Rapporteur : Madame Christine BEUZELIN, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE l'organisation d'une exposition en 2019 intitulée « Monumental Balzac, petite histoire des monuments à un grand écrivain » et approuve le lancement d'un appel à projet pour la réalisation d'une œuvre contemporaine en hommage à Honoré de Balzac.

- DECIDE de verser une indemnité à concurrence de 3 000 € à chaque artiste sélectionné non retenu et ayant remis une proposition conforme,

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 43

Abstentions : 11 (C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet, C. Deforge)

- 18_06_28_023 -

GRAND THEATRE DE TOURS - ORCHESTRE SYMPHONIQUE REGION CENTRE-VAL DE LOIRE - TOURS - CONVENTION DE MISSIONS POUR L'ORCHESTRE REGIONAL AU TITRE DE L'ANNEE 2018 ENTRE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE ET LA VILLE DE TOURS

Rapporteur : Madame Christine BEUZELIN, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE la conclusion d'une convention de missions pour l'Orchestre Symphonique Région Centre-Val de Loire - Tours à intervenir entre la Région Centre-Val de Loire et la Ville de Tours, au titre de l'année 2018.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 18_06_024

DELIBERATION RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

- 18_06_28_025 -

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL DU MUSEE DU COMPAGNONNAGE 2018 - 2023

Rapporteur : Madame Christine BEUZELIN, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE le Projet Scientifique et Culturel du musée du Compagnonnage.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 51

Abstention : 1 (O. Lebreton ne prend pas part au vote)

- 18_06_28_026 -

JEU DE PAUME AU CHATEAU DE TOURS - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE TOURS ET L'ASSOCIATION JEU DE PAUME POUR LA PERIODE DU 1ER JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2021

Rapporteur : Madame Christine BEUZELIN, adjointe au maire

Le Conseil

- DECIDE la poursuite de la collaboration entre la Ville de Tours et l'association Jeu de Paume pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021 et approuve la convention de partenariat culturel avec l'association Jeu de Paume.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 51

Abstention : 1 (O. Lebreton ne prend pas part au vote)

- 18_06_28_027 -

ADHESION VILLE DE TOURS A SCEN'O CENTRE - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE

Rapporteur : Madame Christine BEUZELIN, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE l'adhésion de la Ville de Tours à l'association SCEN' O CENTRE et approuve les statuts de l'association et désigne Madame BEUZELIN comme représentante institutionnelle de la Ville auprès de SCEN' O CENTRE.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 49

Abstentions : 3 (O. Lebreton, B. Droineau et L. Aluchon ne prennent pas part au vote)

- 18_06_28_028 -

LOGEMENT - CESSION PAR TOURS HABITAT DE CINQUANTE-DEUX LOGEMENTS COLLECTIFS LA MILLETIERE - 1 ET 6 ALLEE JEAN COCTEAU A TOURS - AVIS DE LA COMMUNE

Rapporteur : Madame Alexandra SCHALK-PETITOT, adjointe au maire

Le Conseil

- EMET un avis favorable à la cession par TOURS HABITAT, de cinquante-deux logements collectifs « La Milletière – 1 et 6 allée Jean Cocteau » à TOURS.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 41

Avis contraires : 2 (P. Texier, J. Blanchet-Goldani)

Abstentions : 9 (M. Nicolay Cabanne, B. Droineau, J. Alet et S. Bourbon ne prennent pas part au vote, C. Jonathan, S. Oublal, M. Maupuy, N. Hamoudi, E. Denis)

- 18_06_28_029 -

MESURES RELATIVES A LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

Rapporteur : Monsieur Myriam LE SOUËF, adjointe au maire

Le Conseil

- DECIDE des créations et suppressions de postes applicables à compter du 1^{er} juillet 2018.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 42

Abstentions : 11 (C. Beuzelin, C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet ne prennent pas part au vote)

- 18_06_28_030 -

FORET DE PREUILLY - CONCESSION DU DROIT DE CHASSE AU SANGLIER ET AUTRES ANIMAUX NUISIBLES - ATTRIBUTION ET AUTORISATION D'ENCAISSER

Rapporteur : Monsieur Myriam LE SOUËF, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE l'attribution d'une concession du droit de chasse au sanglier, en forêt de Preuilly à l'association de chasse des 3D dont le siège se situe 3 rue Napoléon Page 37290 PREUILLY-SUR-CLAISE et autorise l'encaissement du montant de la location, soit 11.600 € HT sur l'exercice 2018 et suivants.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 18_06_28_031 -

ESPACES VERTS DES RIVES DU CHER - CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR UNE PRESTATION D'ENTRETIEN - ADHESION DE LA VILLE.

Rapporteur : Monsieur Myriam LE SOUËF, adjointe au maire

Le Conseil

- DECIDE d'adhérer au groupement de commandes pour la prestation d'entretien des espaces verts des Rives du Cher entre la Ville de Tours et l'Union des Syndicats des Copropriétaires de la zone d'habitation des bords du Cher.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 51

Abstentions : 1 (J. Blanchet-Goldani ne prend pas part au vote)

- 18_06_28_032 -

GS JEAN DE LA FONTAINE - RESTRUCTURATION DE L'ECOLE (2EME PHASE) - LANCEMENT DU CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE ET ELECTION DU JURY

Rapporteur : Madame Barbara DARNET MALAQUIN, adjointe au maire

Le Conseil

- DECIDE de lancer le concours de maîtrise d'œuvre pour l'opération d'équipement n° 16513 RESTRUCTURATION DE L'ECOLE JEAN DE LA FONTAINE, Deuxième phase et décide la création d'un jury de concours relative à cette opération, présidé par M. le Maire ou son représentant,

-ELIT :

- Membres titulaires :

Marion NICOLAY CABANNE
Cécile CHEVILLARD
Lionel BEJEAU
Brice DROINEAU
Monique MAUPUY

- Membres suppléants

Danielle OGER
Stéphanie LEPRON
Louis ALUCHON
Olivier LEBRETON
David CHOLLET

Adopté l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 51

Abstentions : 1 (J. Blanchet-Goldani ne prend pas part au vote)

- 18_06_28_033 -

JEUNESSE - DISPOSITIF ENVIE D'AGIR-PROJETS JEUNES - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE D'INDRE-ET-LOIRE

Rapporteur : Madame Barbara DARNET MALAQUIN, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE la conclusion d'une convention de partenariat entre la Ville de Tours et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale d'Indre-et-Loire définissant les modalités du dispositif « Envie d'Agir-Projets jeunes » et fixe l'attribution d'une aide financière au Bureau Information Jeunesse d'Indre-et-Loire pour l'année 2018 à 2 000 euros.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 51

Abstention : 1 (J. Blanchet-Goldani ne prend pas part au vote)

- 18_06_28_034 -

RENOUVELLEMENT DU FINANCEMENT DES ETABLISSEMENTS PETITE ENFANCE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE

Rapporteur : Madame Barbara DARNET MALAQUIN, adjointe au maire

Le Conseil

- ENTERINE le renouvellement des modalités de financement des établissements d'accueil du jeune enfant de la Ville de Tours par la Conseil Départemental d'Indre et Loire.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 49

Abstentions : 3 (C. Chevillard, A. Ossadzow, J. Blanchet-Goldani ne prennent pas part au vote)

- 18_06_28_035 -

MISE A JOUR DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA PETITE ENFANCE

Rapporteur : Madame Barbara DARNET MALAQUIN, adjointe au maire

Le Conseil

- ENTERINE les modifications du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil municipaux de la Petite Enfance situés sur le territoire de la Ville de Tours.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 40

Abstentions : 10 (C. Chevillard, A. Ossadzow, J. Blanchet-Goldani ne prennent pas part au vote, C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Texier, C. Deforge)

- 18_06_28_036 -

ANNEE SCOLAIRE 2018/2019 - ACTUALISATION DES REGLEMENTS INTERIEURS ET FINANCIERS - RESTAURATION SCOLAIRE (RS) ET ETUDE SURVEILLEE (ES) ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH) ET ACCUEILS EDUCATIFS DU MATIN ET DU SOIR (AEMS)

Rapporteur : Madame Barbara DARNET MALAQUIN, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE le règlement intérieur et financier de la pause méridienne - restauration scolaire et de l'étude surveillée pour l'année scolaire 2018-2019 et approuve le règlement intérieur et financier des ALSH et des AEMS pour l'année scolaire 2018-2019.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 39

Abstentions : 13 (C. Chevillard, A. Ossadzow, ne prennent pas part au vote, C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet, C. Deforge)

- 18_06_28_037 -

REAMENAGEMENT DES DOUCHES DU DEPOT VOIRIE DE ST FRANCOIS - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL DE LA VILLE DE TOURS A TMVL POUR UNE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

Rapporteur : Monsieur Brice DROINEAU, adjoint au maire

Le Conseil

- DECIDE que le personnel de la Direction Architecture et Bâtiments de la Ville de Tours assure une mission de maîtrise d'œuvre relative au réaménagement des douches du dépôt voirie, situé au 159 rue St François à Tours, au profit de Tours Métropole Val de Loire.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 50

Abstentions : 2 (C. Chevillard, A. Ossadzow, ne prennent pas part au vote)

- 18_06_28_038 -

CARACTERISATION ET TRAITEMENT DE LA PROBLEMATIQUE AMIANTE DANS LES SOLS DE L'ILE AUX VACHES - CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL DE LA VILLE DE TOURS A TMVL POUR UNE MISSION DE CONDUITE D'OPERATION

Rapporteur : Monsieur Brice DROINEAU, adjoint au maire

Le Conseil

- DECIDE que le personnel de la Direction Architecture et Bâtiments de la Ville de Tours assure une mission de conduite d'opération relative à la caractérisation et au traitement de la problématique amiante dans les sols de l'île aux Vaches, au profit de Tours Métropole Val de Loire.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 18_06_28_039 -

FESTIVITES MARTINIENNES 2018

Rapporteur : Monsieur Jérôme TEBALDI, adjoint au maire

Le Conseil

- AUTORISE Monsieur le Maire à la mise en œuvre des deux projets :
- Création d'une mise en lumière spectaculaire de la Cathédrale Saint-Gatien de Tours,
- Programme événementiel le samedi 10 novembre sur les berges de Loire à l'occasion de l'été de la Saint-Martin.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 41

Avis contraires : 11 (C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet, C. Deforge)

- 18_06_28_040 -

ANNEE BALZAC 2019 - RECHERCHE DE MECENAT ET PARTENARIATS

Rapporteur : Monsieur Jérôme TEBALDI, adjoint au maire

Le Conseil

- AUTORISE Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à rechercher des soutiens à ces projets et dans ce cadre, à signer tous documents afférents au mécénat et aux partenariats.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 41

Avis contraire : 1 (C. Deforge)

Abstentions : 10 (C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet)

- 18_06_28_041 -

POLITIQUE DE LA VILLE - CREATION DE DEUX CONSEILS CITOYENS SUR LES QUARTIERS FONTAINES ET ROCHEPINARD

Rapporteur : Madame Chérifa ZAZOUA-KHAMES, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE la création d'un septième Conseil Citoyen et approuve la charte de fonctionnement des Conseils Citoyens.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- **18_06_28_042 -**

POLITIQUE DE LA VILLE - BILAN DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE 2017

Rapporteur : Madame Chérifa ZAZOUA-KHAMES, adjointe au maire

Le Conseil

- PREND ACTE, pour l'exercice 2017, du rapport de Monsieur le Maire relatif aux actions de développement social urbain.

- **18_06_28_043 -**

SPORT SANTE- CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE TOURS

Rapporteur : Monsieur Julien HEREAU, conseiller municipal

Le Conseil

- APPROUVE la convention de partenariat avec le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours pour une offre d'activités physiques adaptée complémentaire aux soins dans le cadre du dispositif de sport santé.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- **18_06_28_044 -**

FAIRE DU SPORT A TOURS - CREATION D'UNE NOUVELLE OFFRE D'ACTIVITE D'EVEIL SPORTIF POUR LES 4/6 ANS

Rapporteur : Monsieur Julien HEREAU, conseiller municipal

Le Conseil

- APPROUVE la création du programme d'éveil sportif pour les jeunes enfants âgés de 4 à 6 ans.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- **18_06_28_045 -**

COMITE D'ORGANISATION DES 10 ET 20 KM DE TOURS - CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LES COURSES A ORGANISER EN 2018, 2019 ET 2020.

Rapporteur : Monsieur Julien HEREAU, conseiller municipal

Le Conseil

- DECIDE d'accorder son soutien au Comité d'Organisation des 10 et 20 km de Tours pour l'organisation des courses qui auront lieu le 22 septembre 2018, et pour celles des éditions à venir en 2019 et 2020.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 18_06_28_046 -

COMPTE-RENDU DE MONSIEUR LE MAIRE SUR LES ACTES ACCOMPLIS EN EXECUTION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur :

Le Conseil prend acte des décisions prises dans le cadre des délégations énumérées à l'article L2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales.

* * * * *

Question orale déposée par le groupe Front National :

- Changement de nom de l'Université François Rabelais

Je donne la parole à Gilles GODEFROY

* * * * *

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour de la séance, Monsieur le Maire remercie l'assistance et les représentants de la presse d'avoir suivi cette réunion du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire lève la séance à 21 h 50

* * * * *

Les délibérations municipales peuvent être consultées en Mairie, Secrétariat du Conseil Municipal, 1er étage bureau 109.

* * * * *